

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 8

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Fribourg. (*Corresp. part.*) — La société militaire, dans son assemblée générale du 7 mars dernier, a confirmé le même comité pour 1869, qui reste comme suit :

Président : M. Boccard, Ignace, commandant; vice-président : M. Buman, Eugène, major fédéral; assesseur : M. Schwab, Charles, major; caissier : M. Hartmann, Adolphe, capitaine fédéral; secrétaire : M. Hensler, Edmond, major.

Nous avons à enregistrer la mort de M. le colonel Philippe Gottrau, ancien commissaire des guerres cantonal en 1847, et celle de M. le capitaine d'infanterie Jean Roth, précédemment officier au service de Rome.

Pour la première fois, notre landwehr, au lieu d'être appelée au chef-lieu, a été inspectée dans les arrondissements.

Valais. — Promotions militaires pendant le 1^{er} trimestre 1869 :

ARRONDISSEMENT ORIENTAL.

M. Gaspard Lorétan, à Sion, capitaine de carabiniers.

ARRONDISSEMENT CENTRAL.

MM. Joseph Moulin, de Saillon, capitaine; Frédéric Gaillard, de Chamoson, lieutenant; Robert de Torrenté, de Sion, 1^{er} sous-lieutenant.

ARRONDISSEMENT OCCIDENTAL.

MM. Pierre-Marie de Lavallaz, de Collombey, capitaine de carabiniers; Charles de Bons, de St-Maurice, capitaine aide-major; Hyppolite Exhenri, de Champéry, lieutenant; Julien Rausis, d'Orsières, 1^{er} sous-lieutenant.

Genève, 27 avril. (*Corresp. part.*) — Le département militaire a dû renoncer à transformer les képis du bataillon n° 84, par suite du coût élevé de cette transformation et du peu d'empressement des chapeliers à présenter des offres. Il a été également reconnu peu pratique de placer les nouvelles courroies aux trois côtés du sac, en sorte que ni les képis ni les havre-sacs n'ont été retirés au bataillon 84, comme cela avait été annoncé.

L'ordre relatif aux inspections du printemps a transmis aux officiers la circulaire du département militaire fédéral du 3 courant sur les tuniques et pantalons de fantaisie portés par quelques officiers, et il annonce que le département militaire cantonal ne tolérera pas ces infractions aux règlements sur l'habillement.

Messieurs les officiers de landwehr ont été prévenus que le port des épaulettes était interdit; ils peuvent échanger leurs épaulettes contre les nouvelles brides au bureau du commissariat des guerres, où ils pourront également se pourvoir d'un sabre à la nouvelle ordonnance moyennant la somme de 10 fr. Il sera remis en prêt un fusil d'infanterie modèle 1863 transformé à chaque officier de landwehr qui justifiera de la possession des nouveaux insignes et du nouveau sabre.

Mercredi prochain aura lieu dans le nouveau local de la société militaire une séance sur la théorie du tir et le fusil Vetterli, donnée par M. le colonel Van Berchem.

Le 20 avril, le Conseil d'Etat a promu au grade de capitaine dans l'infanterie du contingent, M. le lieutenant Matthey, Philippe, et l'a classé dans la compagnie n° 2 du bataillon 125, en remplacement de M. Boissonnas passé à l'état-major fédéral.

La section de tir des sous-officiers a donné son tir d'ouverture le 4 avril à Carouge, et malgré un vent assez violent et même un peu de neige, il a été fréquenté par 55 tireurs qui ont tiré 1190 coups dont 910 ont été mis en cible, soit le 76 p. %. Le 2^e tir aura lieu au Plan-les-Ouates le dimanche 2 mai.

Les 4 compagnies de carabiniers qui auront leur cours de répétition à Genève, dès le 18 mai, seront campées au Plan-les-Ouates et logées sous des baraques et des tentes rectangulaires à double toile pouvant contenir 20 hommes.

— Les inspections de nos bataillons d'infanterie d'élite avaient, cette année, pour la première fois depuis 1847, si nous ne nous trompons, constaté l'uniformité complète des hommes faisant partie de ces bataillons. Si l'on se rappelle toutes les modifications d'habillement et de coiffure qui se sont succédé depuis lors, ce n'est pas sans un véritable sentiment de regret que l'on voit cette uniformité à grand peine obtenue dans l'élite après une vingtaine d'années de tâtonnements et de bigarrures, être de nouveau à la veille d'être détruite par l'introduction de nouveaux képis, de nouveaux havre-sacs, de nouvelles gibernes, etc.

A quand la fin?

(*Journal de Genève* du 24 avril.)